

●●●● POINTS SAILLANTS DE PROTECTION

Situation Protection

Violence des gangs en Haïti : Malgré les efforts de la Police nationale d'Haïti (PNH) pour rétablir la paix dans les zones contrôlées par les gangs, le Cluster Protection reste préoccupé par l'impact des violences des gangs sur la sécurité et la protection des populations locales, notamment des groupes les plus vulnérables. Entre le 1^{er} et 31 juillet, le Service des droits de l'homme (SDH) du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont documenté 547 victimes de meurtres et de blessures à la suite de violences liées aux gangs, les hommes représentant 82% des victimes, les femmes 14% et les enfants 4%¹, soit une augmentation de 35% par rapport au mois de juin (351 cas). Le plus grand nombre de victimes de meurtres et de blessures a continué d'être documenté dans la capitale, avec 80% des cas. Parallèlement, au moins 100 personnes ont été enlevées² par des gangs, avec 78% des cas documentés dans le département de l'Artibonite.

Le 31 juillet, le Service des droits de l'homme du BINUH a publié son deuxième rapport trimestriel de 2024 (avril-juin). Le rapport indique qu'au moins 1.379 personnes ont été tuées ou blessées par des violences liées aux gangs, et au moins 428 ont été enlevées contre rançon, au cours du deuxième trimestre 2024. Le rapport signale également une augmentation des violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi qu'une utilisation croissante des enfants par les gangs pour mener des activités criminelles.

Migration : Au cours du mois de juin, selon les informations recueillies par l'OIM, 17.305 individus ont été déportés en Haïti, dont 12.765 hommes, 3.264 femmes, 674 garçons et 602 filles. La grande majorité des personnes (98,15%) ont été déportées par la République dominicaine, tandis que les autres ont été déportées par les Îles Turques et Caïques (1,10%), les États-Unis d'Amérique (0,42%) et les Bahamas (0,34%).

●●●● RÉPONSE OPÉRATIONNELLE

Personnes déplacées internes : Le 10 juillet, l'organisation non-gouvernementale « Combite pour la Paix et le Développement » (CPD), membre du Cluster Protection, a organisé un atelier d'échange visant à approfondir les enjeux relatifs à la protection dans les sites de personnes déplacées internes (PDI) ainsi que dans les quartiers environnants. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la publication de la note de plaidoyer du Cluster Protection de mai 2024, dans laquelle des recommandations ont été formulées à la communauté humanitaire en vue de promouvoir une réponse de protection holistique et de trouver des solutions durables pour les personnes déplacées internes en raison de la violence des gangs. Lors de cet atelier, les participants ont abordé divers aspects cruciaux, notamment la situation des enfants non accompagnés dans les sites, les violences sexuelles, des questions liées à la sécurité, l'état civil, ainsi que les besoins spécifiques des déplacés internes dont un soutien psychosocial adapté. En réponse aux besoins identifiés au cours de cette journée, des



Atelier CPD d'échange sur la protection des PDI

¹ 353 victimes de meurtres (305 hommes, 34 femmes et 14 enfants) et 194 victimes de blessures (143 hommes, 43 femmes et 8 enfants)

² 55 hommes, 41 femmes et 4 enfants

recommandations ont été adressées aux parties prenantes concernées, notamment l'État haïtien, l'équipe humanitaire pays et les comités de gestion des sites de PDI.

Protection de l'enfance : Durant le mois de juillet, l'organisation non-gouvernementale « *Komite Pwoteksyon Ti Moun Site Letènèl* » (KPTSL) a organisé une série d'activités psychosociales, de réunification familiale et de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) dans plusieurs sites d'hébergement des personnes déplacées à cause de la violence des gangs, notamment au Lycée des Jeunes Filles, le Marché Larochelle, la Faculté Linguistique et le Gymnasium Vincent. Ces interventions ont bénéficié 4.157 personnes (2.072 hommes, 971 femmes, 388 garçons et 726 filles). L'organisation a également offert 32 séances de soutien psychosocial dans ces sites, permettant de fournir une prise en charge adéquate aux survivants et survivantes de traumatismes psychologiques.



Espace d'amis d'enfant-KTPSL juillet 24

Renforcement et autonomisation des jeunes : En juillet, un projet soutenu par le UNHCR et ONUSIDA a été lancé pour éduquer et autonomiser les jeunes de Fort National et de Saint Martin, deux quartiers de Port-au-Prince contrôlés par des gangs. Une session de formation a été organisée pour 30 jeunes, dans le cadre d'un programme plus large de quatre sessions visant à renforcer l'autonomisation de 120 jeunes. Les sujets abordés incluent la communication sur les réseaux sociaux, la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, le VIH, les droits de l'homme, la création de plans d'affaires et la production de produits de nettoyage. En parallèle, plus de 15.000 personnes ont accédé à des émissions thématiques sur la santé et à des articles médiatiques produits par l'Organisation de Développement et de Lutte contre la Pauvreté (ODELPA).



Atelier autonomisation des jeunes-UNHCR juillet 24

Membres du Cluster de Protection: ACCEDEH, ACF, ACTED, AFHIAVIH, AJCDS, APADEH, APROSSH, AREV Haiti, ASF Canada, ASHAPE-HAITI, AVSI, CE-JILAP, Concern Worldwide, CPD, Croix-Rouge Haïtienne, Croix-Rouge Néerlandaise, CRS, Défenseurs Plus, FADHRIS, FAE, FECUD, GOAL, Habitat for Humanity Haiti, HI, IBESR, ICRC, IFRC, IMPACT/ REACH, Indeme, International Rescue Committee, KPTSL, Kri Fanm Ayiti (KRIFA), Marijàn, Médecins du Monde, MSF Hollande, OCCEDH, OCHA, OCNH, OHCHR, OIM, OPC, OVDDHMO, REFKAD, Save The Children, TOYA, UNAIDS, UNHCR, UNFPA, UNICEF, UNWOMEN, WFP, Zanmi Lasante.

COORDONÉES DU CLUSTER ET SES AOR

Alexandre Lopes, Coordinateur, Cluster Protection, alexandre.giacullolopes@un.org

Blandine Afanda, Coordinatrice Sous-Cluster VBG, afanda@unfpa.org

Justin Kaseke, Coordinateur, Sous-Cluster Protection de l'Enfance, jkaseke@unicef.org

Laura D'Elsa, Coordinatrice, Groupe de Travail Migrants, ldelsa@iom.int